

# LES TUILIERS-BRIQUETIERS ET CHAUFOURNIERS DE NOIRTERRE

(XVIII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle)

Dominique Lenne

Afin de préserver un élément de leur patrimoine, des habitants de Noirterre ont récemment entrepris la restauration d'une ancienne halle de séchage de tuiles. En effet, depuis au moins quatre siècles, Noirterre est un centre d'artisanat rural de production de terre cuite architecturale. Entre le XVIII<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, jusqu'à huit ateliers, dispersés dans les hameaux au sud-ouest de la commune, produisaient des tuiles, briques, carreaux auxquels on peut ajouter la production de chaux, leur cuisson se faisant dans le même four.

Non loin de là, à Saint-Porchaire, le travail de la terre a pris une autre forme avec la présence d'un centre de poterie attesté dès le Moyen-Age (XV<sup>e</sup>)<sup>1</sup> et d'une faïencerie<sup>2</sup>. On pourrait dès lors penser qu'ateliers de potiers et de tuiliers pouvaient être associés car ils nécessitent tous les deux les

---

<sup>1</sup> La première mention connue date de 1484.

<sup>2</sup> Charles Merle, *Itinéraires d'un historien bressuirais*, Histoire et Patrimoine du Bressuirais, 2003 p. 41.

mêmes matières premières. Mais en fait peu de relations ont été décelées : pas de travail en commun, ni d'échange d'ouvriers. Pourtant au XIX<sup>e</sup> siècle quelques indices contredisent cette absence de mixité. Jean-Baptiste Niort (1807-1869), un des fils du tuilier de la Maison Neuve de Noirterre, se déclare ouvrier faïencier à Saint-Porchaire au moment où il épouse la fille d'un cordonnier, Marie Elise Fradin. Un acte notarié mentionne également en 1848, un achat de terre de Noirterre par des potiers de Saint-Porchaire<sup>3</sup>. Par contre, l'implantation rurale est le point de convergence de ces deux types de production.

Cette présence de l'artisanat architectural de la terre dans le bocage reste modeste mais a fortement marqué le paysage et on en retrouve aujourd'hui les vestiges avec les terriers, fosses où on prélevait la terre, les éléments d'architecture du bâti, les installations de productions, fours, séchoirs...

Les artisans se sont installés à la périphérie du bourg de Noirterre, dans les hameaux, pour être au plus près des zones d'extraction des terres argileuses du sud de la commune et près des bois qui fournissent le combustible. L'eau ne fait pas défaut, elle affleure partout dans le bocage.

Le fait que la production soit saisonnière oblige les tuiliers-briquetiers, le reste du temps, à d'autres travaux qui sont alors essentiellement agricoles. Cette notion de double activité est une autre caractéristique de l'artisanat rural. La limite qui sépare l'artisan du paysan est particulièrement perméable dans le secteur de la terre cuite. Les tuiliers ont toujours possédé ou loué des terres, quelles que soient les époques. Sont-ils artisans/paysans ou paysans/artisans ?

Comme l'attestent les registres paroissiaux de Noirterre, des ateliers de tuiles et de briques fonctionnent au XVII<sup>e</sup> siècle mais cette production est probablement beaucoup plus ancienne, datant certainement du Moyen-âge. Dans l'état actuel des recherches, la plus ancienne présence de production de terres cuites architecturales et de chaux de la région du bocage correspond au lieu-dit l'Hopiteau de Boussais qui nous est connu

---

<sup>3</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres - acte M<sup>e</sup> Barrion, notaire à Bressuire, en date du 24 /1/1848

par la promulgation d'une ordonnance de 1428 qui fixe le prix de la charge de chaux<sup>4</sup>.

Sur la commune de Noirterre se dressent encore plusieurs manoirs mentionnés pour certains dès le XV<sup>e</sup> siècle, tous coiffés de tuiles ; celui de la Taconnière, du Grand Cruhé, du Bois Savarit, de la Brosse Moreau, des Jouteaux qui témoignent de l'emprise seigneuriale. Dans le bourg même de Noirterre, se dressent les ruines d'un vieux château. Il est tout à fait vraisemblable que les seigneurs de ces lieux nobles aient pu financer des travaux de construction, d'entretien, mettant à contribution la production de chaux pour le mortier et de terres cuites architecturales produites localement. On imagine mal des charrettes tirées par des bœufs remplies de tuiles ou de chaux, se trainant sur des chemins que la pluie pouvait transformer en torrent de boue sur de longues distances. Du fait de son caractère pondéreux, la production voyage peu. Il a donc fallu mailler le territoire d'ateliers pour alimenter les différents chantiers.

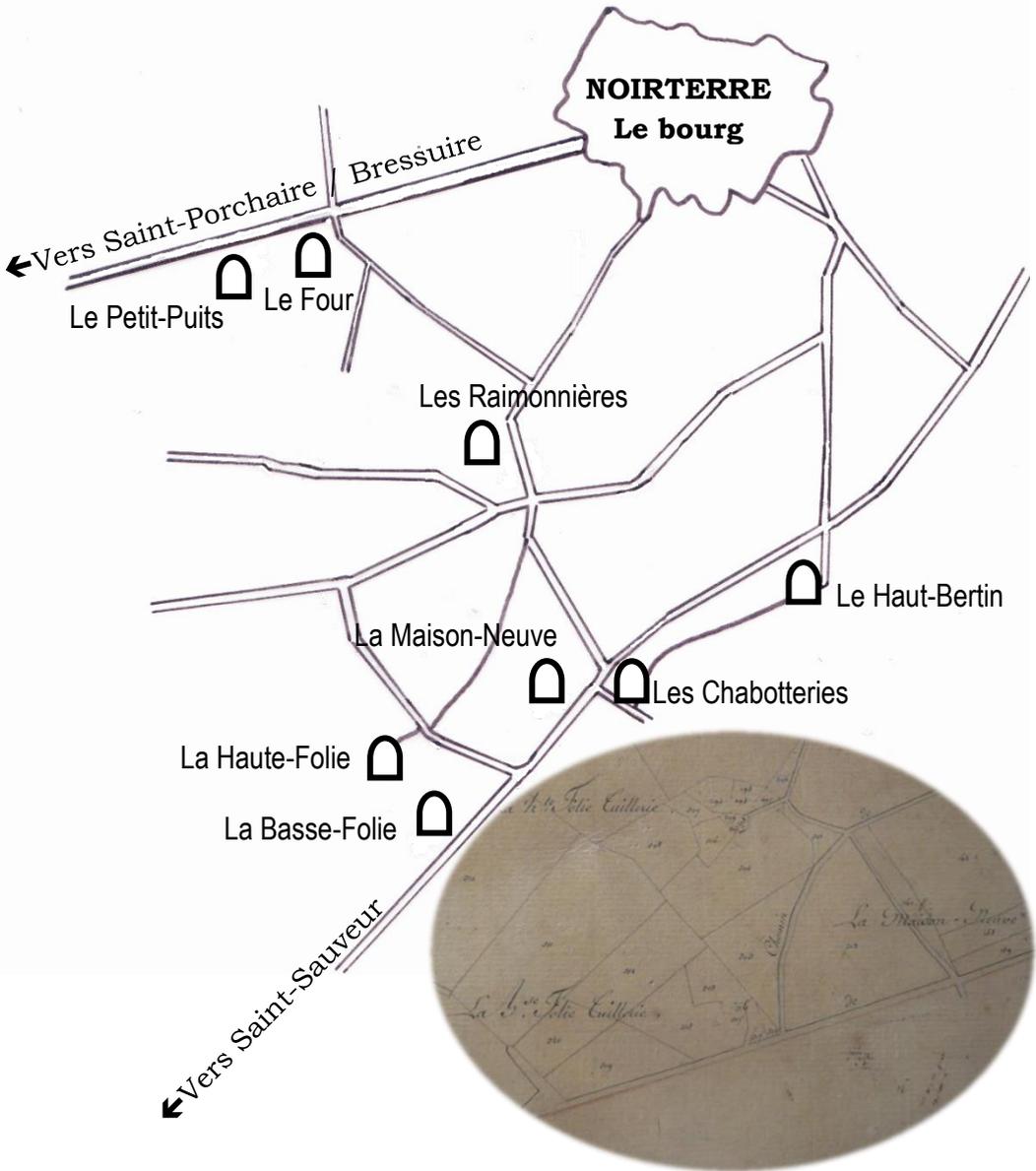
Si cette activité à Noirterre date du Moyen-âge, elle est exemplaire par sa longévité puisque la dernière tuilerie fermera ses portes en 1992.

Dans cette étude, après avoir présenté le contexte géographique local et les sources, nous nous attacherons d'abord à l'aspect technique. Comment sont produites les terres cuites architecturales ainsi que la chaux ? Ces productions sont le résultat d'une succession d'étapes parfaitement maîtrisées par l'artisan. Nous compléterons cet article par des portraits de tuiliers-chauliers permettant de suivre quelques itinéraires personnels avec leurs solidarités et sociabilité, le dur travail de ces hommes et ces femmes dans nos campagnes, du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>4</sup> Champagne Alain, *Artisanat rural en haut-Poitou (milieu XIV<sup>e</sup> -fin XVI<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, PUR, p.47.

### Répartition et localisation des tuileries-briqueteries de Noirterre (XVIII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles)



Extrait du cadastre napoléonien (1811)

---

## LOCALISATION & SOURCES

---

Située à l'est de Bressuire, en direction de Thouars, l'ancienne commune de Noirterre dépend depuis 1973, administrativement, du « grand Bressuire », comme commune déléguée.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, elle compte 840 habitants et se stabilise autour de mille habitants<sup>5</sup> au début du siècle suivant, tout comme aujourd'hui.

Son habitat, typique du bocage, se distribue sur une superficie de 3 600 ha entre un bourg important et des fermes dispersées sur tout son territoire, réparties en 68 lieux-dits.

D'après la « *Gallia Christiana*<sup>6</sup> », la première mention de Noirterre, « nigra terra », apparaît en 950. L'étymologie « Nigra » est fréquente localement. On la retrouve dans les communes limitrophes avec Noirlieu<sup>7</sup>, ou encore au lieu-dit la Touche au noir<sup>8</sup> (commune de Geay).

L'explication de ce toponyme varie. Pour certains, ce sombre vocable s'explique par « le sol [qui] est tout en décomposition noirâtre... formé que de détritrus de végétaux délayés par 1 000 petits ruisseaux [...] de très nombreux branchages tombés depuis des siècles<sup>9</sup>... »

Le cartulaire de l'abbaye de la Trinité de Mauléon, en 1225, à propos de la paroisse Notre-Dame de Noirterre, contredit cette indication : « Sic dicta non e colore terrae, sed e tumuli<sup>10</sup> » (non à cause de la couleur de la terre mais à cause de ses tombeaux). En effet, la présence d'une nécropole

---

<sup>5</sup> Recensement de 1836 : 840 habitants, celui de 1901 : 1093 habitants, en 2011 : 1065 habitants et le dernier, en 2016 : 960 habitants.

<sup>6</sup> *Gallia Christiana* est un ensemble encyclopédique en seize gros volumes rédigés en latin sur l'histoire de l'ancienne France chrétienne, qui a connu plusieurs éditions et rééditions du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>7</sup> Nerluc en 1285, interprétation de *niger lucus*, un bois noir au sens de touffu, épais.

<sup>8</sup> La Touche dérive du latin *tuschia* désignant un petit bois, un bosquet.

<sup>9</sup> Garand Raymond, « Le château de Noirterre », Société des Amis du Vieux Bressuire, Bulletin n° 9, p. 11-12.

<sup>10</sup> Ledain Belisaire, *Dictionnaire topographique des Deux-Sèvres*, Ed. UCPG Geste paysanne, 1990. Notice sur Noirterre par VATEL, 1933, Archives HPB, carton Noirterre.

située au lieu-dit le Petit Cruhé, en bordure d'un cours d'eau, la Madoire, prouve une occupation humaine ancienne. Ce site, fouillé en 1926, puis en 1971, sans couverture scientifique, par l'Abbé Vatel et des passionnés, a permis la découverte de sarcophages probablement mérovingiens. L'existence de ces sépultures, donc de la mort et de l'idée des ténèbres justifierait-il le nom de Noirterre ?

Cette dernière interprétation reste discutable et la référence à la couleur de la terre paraît être une explication tout aussi plausible.

Noirterre se situe à la limite du Bocage bressuirais, là où le Massif armoricain rencontre la plaine thouarsaise qui, au contraire, appartient au Bassin parisien. D'après les cartes géologiques, le sous-sol de Noirterre, en



Tranchées d'argile blanche à Noirterre lotissement de La Chapelle II.  
Photo J. Levitsky

grande partie granitique, présente une particularité. Il s'agit de l'existence de poches d'argile au sud de la commune, intercalées dans le terrain granitique, dont certaines sont blanches, comme du kaolin. La présence d'argile s'explique par l'altération des feldspaths et des micas contenus dans la roche, qui se désagrègent en particulier sous l'action de l'eau. C'est une

richesse qui n'a pas échappé aux habitants qui, à partir de cet élément, ont pu créer une industrie tuilière et briquetière, doublée d'une activité chaufournière<sup>11</sup> ; la région calcaire étant toute proche, à l'est de Noirterre.

La plus ancienne mention de ces activités trouvée à ce jour dans les archives, date du XVII<sup>e</sup> siècle : le 30 avril 1674<sup>12</sup>, le tuilier Pierre Caduc

<sup>11</sup> L'étymologie de ce terme provient du four à chaux. Aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, les textes locaux lui préfèrent chollier (chaulier), rarement chaufournier.

<sup>12</sup> Registres paroissiaux de Noirterre (1668-1674) : site internet des Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1 MI EC 296 R 806, vues 45 et 48.

(Cadu) fait baptiser son fils qu'il prénomme Pierre, comme le parrain de l'enfant et lui-même. La même année, son frère Mathurin baptise sa fille, Jeanne, du nom de la mère de l'enfant, Jeanne Rigollet. Les deux couples

résident à la tuilerie de la Folie<sup>13</sup>.



Première page d'un registre de baptêmes  
de Noirterre - 1635-1676.  
Mairie de Noirterre

Les sources anciennes sont peu nombreuses. Les plus accessibles, les registres paroissiaux, remontent à Noirterre à l'année 1559, mais, à cette époque, la majorité des habitants a rarement droit à un titre qui donnerait un éclairage sur le statut social. La mention des professions reste exceptionnelle. Le peuple forme une masse dont le seul élément distinctif est le nom et le prénom, parfois le lieu d'habitation.

Les actes notariés pourraient apporter davantage d'indications, mais l'absence de notaire sur place oblige les habitants de Noirterre à ester à Bressuire, Saint-Porchaire, Faye-l'Abbesse ou encore Thouars. La dispersion des sources ne facilite pas la recherche.

<sup>13</sup> Au XVIII<sup>e</sup>, les textes ne différencient pas la Haute Folie de la Basse Folie. La mention des deux lieux-dits distincts apparait sur la carte de Cassini et dans les textes, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, vers 1815.

Les cartes et cadastres sont un recours précieux. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la carte de Cassini indique plusieurs tuileries au sud du bourg qui pourraient correspondre au lieu-dit des Chabotteries, de la Maison Neuve et de la Folie.



Extrait de la carte de Cassini - XVIII<sup>e</sup> siècle

Enfin, différents annuaires départementaux ou mémoires, comme celui du préfet Dupin au début du XIX<sup>e</sup> siècle, apportent quelques éléments supplémentaires. Dans son mémoire du département des Deux-Sèvres qu'il adresse au ministre de l'Intérieur en 1803, le préfet de Niort signale pour Noirterre cinq « fours à tuiles, à carreaux, à briques et à chaux<sup>14</sup> ». A l'apogée de cette activité au XIX<sup>e</sup> siècle, les différents annuaires des Deux-Sèvres<sup>15</sup> en mentionnent huit : la tuilerie des Chabotteries (Chabot(t)erie), des Raimonnières (Rimon(n)ière / Raimonière), du Four (maison des Brandes), de la Maison Neuve, des Basse et Haute Folie, du Haut-Bertin et du Petit-Puits.

<sup>14</sup> Préfet Dupin : *Mémoire statistique du département des Deux-Sèvres : adressé au ministre de l'intérieur, d'après ses instructions*, Paris, 1803 – p. 290 et 291.

<sup>15</sup> Les annuaires des Deux-Sèvres : 1859, 1899, 1908, 1926

---

## LE PROCESSUS DE FABRICATION, AU XIX<sup>e</sup> SIECLE.

---

### *La matière première et son extraction*

De l'argile, de l'eau et un lieu pour cuire ont suffi, dès l'époque romaine, à la fabrication des tuiles, et le processus n'a guère évolué depuis cette époque. A Noirterre où ces conditions étaient réunies, la terre utilisée pour faire les tuiles se trouvait sur place. Un bail à ferme de la borderie-tuilerie de la Chabotterie en 1852 stipule que les locataires « pourront faire tirer sur les terres de la borderie dans les endroits les mieux dommageables et de manière à gâter le moins possible le terrain de la terre propre à la fabrication des tuiles » mais qu'ils ne pourront en « vendre à qui que ce soit<sup>16</sup> ». La terre propre à la fabrication était appelée « terre douce » ou « terre fine ». C'est elle que l'on utilisait pour les tuiles alors que les briques nécessitaient une terre moins « collante », plus épaisse.



**Anciennes fosses d'extraction de l'argile,  
Noirterre. Cliché J. Levitsky**

Même si aujourd'hui la nature a repris ses droits, on aperçoit encore les cuvettes d'extraction, les terriers, à différents endroits de la commune. Ces trous, envahis par la végétation ou inondés, restent bien visibles sur le terrain.

Après avoir enlevé l'humus, on prélevait la terre de surface à la pioche et à la pelle, sur un ou deux mètres. L'extraction débutait à l'automne, le gel puis le dégel de la « mauvaise saison » favorisant le pétrissage ultérieur. On la transportait au

---

<sup>16</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 3<sup>E</sup> 16281, notaire Dumaret Faye l'Abbesse, 4 & 11 janvier 1852.

fur et à mesure des besoins à la tuilerie, à l'aide d'un tombereau tiré par un cheval ou des mulets.

### ***Le procédé de fabrication***

À la sortie de l'hiver, l'argile devenue plus malléable sous l'effet des aléas climatiques était débarrassée des cailloux, racines ou morceaux de bois. Etendue d'eau, elle était foulée aux pieds et/ou à la pelle dans une fosse de la cour de la tuilerie, la glaisière, pour en faire une pâte qu'on laissait reposer une journée. Parfois on s'aidait d'un cheval attelé dans un manège pour cette opération de malaxage.

Le façonnage des objets était entièrement manuel. La terre était répartie dans des moules en bois ou métalliques<sup>17</sup> pour devenir briques ou tuiles. En 1830, lors de l'inventaire de la tuilerie de la Rimonnaire (sic) « *la basse halle à faire des tuiles* » de Pierre Gourdon abrite 4 ateliers à faire la

tuile<sup>18</sup> et s'y trouve une vingtaine de moules en fer et en bois ferré pour les tuiles, fétaux<sup>19</sup>, briques, briquots<sup>20</sup> et carreaux. L'activité a pris de l'importance car six ans auparavant, au décès



**Moules en bois et en fer, à briques ou à tuiles.**

*Musée de Bressuire*



<sup>17</sup> Le fond du moule rectangulaire pouvait être préalablement sablé ou saupoudré de cendre pour éviter de coller au moment du démoulage.

<sup>18</sup> Il s'agit probablement de table ou d'établi sur lesquels les tuiliers travaillent.

<sup>19</sup> Il s'agit des ornements en terre cuite qui couronnent l'arête supérieure d'une toiture.

<sup>20</sup> Des briquots correspondent aux briques réfractaires.

de Louis René Marcheton, le précédent tuilier, le notaire n'inventorie que 3 ateliers à faire la tuile et un petit billot à battre les carreaux, 5 moules de grandeurs différentes pour faire les carreaux, 3 pour les briques et briquets en bois et 5 moules à briques en fer<sup>21</sup>.

Le façonnage des tuiles demandait une certaine dextérité. Une fois lissé sur une certaine épaisseur, le rectangle de terre était démoulé et placé sur une forme en bois, une courbette, pour lui donner un aspect concave. Ainsi formées, les tuiles comme les autres produits moulés séchaient plusieurs semaines, selon la saison, sur des planchettes en bois dans de grands séchoirs appelés halles. Il fallait attendre que les tuiles soient vidées de leur eau avant la cuisson pour ne pas qu'elle s'effrite ou éclate à la cuisson.



Une courbette pour former des tuiles.

Trois halles sont encore bien visibles aujourd'hui à Noirterre. Celle du lieu-dit le Four forme un angle largement ouvert. La charpente à longs pans débordé des poteaux de soutènement. Pour disposer de la plus grande surface possible, la charpente ne comporte aucune ferme et est portée par



Halles de séchage du Four. Cliché Mairie de Noirterre.

<sup>21</sup> Inventaire après décès des 1<sup>er</sup>, 2 et 3 février 1830 – Collection HPB, Inventaire après décès du 20 janvier 1824 ADDS - notaire Branger - 3 E 11330

une rangée centrale de poteaux. Très basse, ces halles laissent ainsi passer l'air mais non la pluie. Par fortes chaleurs l'été, des palissades de brandes protégeaient les étagères de tuiles. A la Chabotterie au début du XX<sup>e</sup> siècle, les héritiers Moinereau<sup>22</sup> se partagent la tuilerie et ses deux halles, l'une servant à confectionner et sécher les marchandises, l'autre uniquement de séchoir. Il n'en reste plus qu'une aujourd'hui. C'est la même chose à la Maison Neuve, la partie centrale ayant disparu. En 1778, la tuilerie disposait d'une halle servant à faire sécher et fabriquer les tuiles et autres marchandises « le long du chemin qui conduit de Thouars à Saint-Sauveur



**Halle de séchage  
de la Maison neuve  
avec les claires (couchées)  
d'aération, en brandes.**

*Photographie septembre 1983*

*Copyright©Jean-Louis Neveu  
(Avec l'autorisation de  
l'auteur)*

de Givre en mai<sup>23</sup>. » Selon un acte notarié du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la tuilerie de la Raimonnière en possédait deux aujourd'hui disparues : la basse halle à faire la tuile et la grande halle<sup>24</sup>.

Quant à la borderie et tuilerie de la Folie en 1777, elle semble posséder également plusieurs halles si on se fie au pluriel employé par le notaire lorsqu'il rédige la minute du bail à ferme, en notant « four et halles<sup>25</sup>. »

<sup>22</sup> Acte de partage entre les héritiers Moinereau - 11 mai 1919 – Archive HPB - carton Noirterre.

<sup>23</sup> Acte de partage du 7 septembre 1778 – Archive HPB - carton Noirterre.

<sup>24</sup> Inventaire après décès des 1<sup>er</sup>, 2 et 3 février 1830 – Collection HPB - carton Noirterre.

<sup>25</sup> Bail à ferme de la Tuilerie de la Folie – 16 aout 1777 – Collection HPB - carton Noirterre.

### ***Le four & la cuisson***

Dès que les tuiles ou autres objets en terre étaient bien secs, la cuisson s'effectuait sur place, dans un four. Deux ont été conservés, celui de la Maison Neuve restauré en 1990<sup>26</sup> et celui de la maison des Brandes qui appartenait à la famille Bourreau.

En 1889, Isidore Bourreau sollicite l'autorisation de construire un four à tuiles dans un champ appelé « la Herse » près de la route de Bressuire à Thouars. Le lieu-dit, appelé la maison des Brandes, prend alors le nom du « Four ».

Ce four de type horizontal est couvert d'une voûte surbaissée et d'un toit en tuile. Le foyer, dont la sole<sup>27</sup> était pavée de carreaux de terre cuite, se trouvait à l'une des extrémités de la chambre de cuisson, du côté nord. Le cul du four était en abside sur le plan mais les modifications du XX<sup>e</sup> siècle l'ont transformé. Devenu toit à animaux d'élevage dans les années 1920, il a été restauré depuis sans retrouver son apparence initiale.



**Le four au lieu-dit le Four, avant et après restauration.**

*Cliché, Mairie de Noirterre*

<sup>26</sup> Jean Cassiaux a été chargé de sa restauration par la propriétaire Ginette Chessé, en 1990. Article de la Nouvelle république du Centre Ouest du jeudi 3 mai 1990.

<sup>27</sup> La sole d'un four est le « plancher » du four.

La séparation entre le foyer, placé à l'arrière du four et la chambre de cuisson, consistait en une cloison de briques non fermée. Elle empêchait les cendres et brindilles de pénétrer dans la chambre de cuisson et assurait une distribution homogène de la chaleur dans tout le four. L'empilement des tuiles à l'intérieur de la chambre de cuisson était tout un art. Il fallait à la fois ménager des espaces pour que l'air chaud puisse circuler mais l'ensemble devait être suffisamment stable pour ne pas s'écrouler.

A La Chabotterie, en 1852, Pierre Motard, propriétaire, loue la tuilerie à Jean Blanchard et à son beau-frère, Benjamin Moinereau. Les conditions précisées dans l'acte notarié<sup>28</sup> donnent des indications sur le fonctionnement des fours. Le prix de ferme est établi sur 16 fournées par an et il peut augmenter ou diminuer suivant le nombre de fournées en plus ou en moins.

La cuisson débutait par plusieurs jours de préchauffage, « *le petit feu* » qui se poursuivait par « *le grand feu* » jour et nuit, pour atteindre 800 à 1 500°. Des fagots de brandes, de genêts, d'ajoncs, d'épines ou du « bois de branchages » achetés aux paysans l'hiver, alimentaient le four. Le tuilier n'avait pas d'instrument de mesure et comptait sur son savoir-faire, son expérience pour apprécier la température et le temps de cuisson. Le défournement s'opérait au bout de 4 à 5 jours après une longue phase de refroidissement. Les produits étaient ensuite chargés sur des brouettes puis stockés dans les halles, les cendres retirées du four servaient pour la lessive.

### ***La production et les débouchés***

Lorsque son mari décède en 1824, Marie-Anne Richard, des Raimonnières, possède un stock de tuiles qui semble important : 10 500 tuiles à cuire mais aussi 250 carreaux pour canneler les fours, 40 carreaux d'un tiers de mètre, 1 800 carreaux



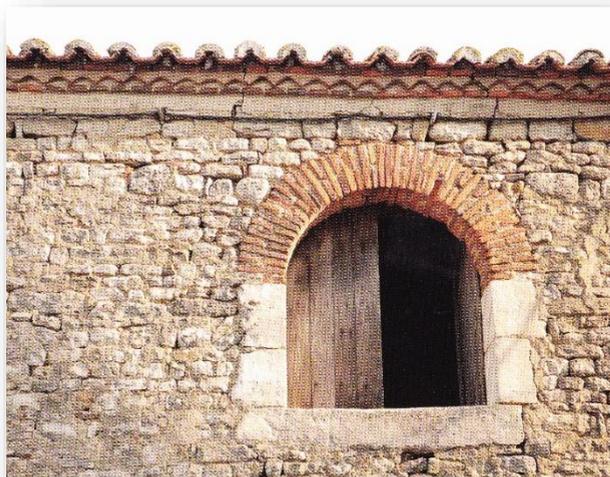
Tuile  
canal

<sup>28</sup> Bail à ferme du 4 et 11 janvier 1852 -Decharneau de Faye-l'Abbesse - ADDS – 3 E 16281

d'un sixième de mètre, 14 000 briques à cuire, 17 000 briquets, 1 000 briques cuites, 14 000 carreaux de chambre<sup>29</sup>.

Il est difficile d'apprécier ces quantités n'ayant pas d'éléments de référence ; par contre ce témoignage nous donne la diversité de la production de terre cuite.

L'essentiel de la production des ateliers se limitait à des tuiles creuses de type canal dites aussi tuiles romaines demi-rondes. On les retrouve en couverture sur la quasi-totalité des édifices du territoire, les toits en bois sur les habitations dit en bardeau ou en couverture végétale ayant pratiquement disparu au XIX<sup>e</sup> siècle. Certains propriétaires choisissaient, dans un souci esthétique, d'orner leur habitation de génoises,



**Génoise d'un bâtiment de ferme du bocage bressuirais et briques disposées en arc en plein cintre autour de la lucarne.**

*In Madeleine Audebrand, Maisons paysannes et patrimoine de pays en Deux-Sèvres, Geste éditions, La crèche, 2015.*

dressés au sommet des toitures, répondait à ce même besoin décoratif, signalant la prospérité de la maison. Au XIX<sup>e</sup> siècle, les tuiliers accédaient



**Épis de faitage en terre cuite vernissée de la ferme des Jouteaux. (Noirterre)**  
*Musée de Bressuire*

constituées de tuiles creuses renversées posées au sommet des murs et au débord des toits. La production de fétoux, épis de faitage

<sup>29</sup> Inventaire après décès du 20 janvier 1824 - Arch. Dép. Deux-Sèvres, notaire Branger, 3 E 11330.

également à la demande de particuliers comme des artisans qui installaient des carreaux de sol dans les habitations appelés alors carreaux de chambre<sup>30</sup>. Pour tapisser les soles de leurs fours, les boulangers ou les aubergistes achètent également des carreaux et briquets comme le maréchal ferrant pour le foyer de sa forge.

Enfin, la brique utilisée pour les cheminées agrémentait aussi les encadrements de portes et fenêtres, les angles des murs, donnant un cachet particulier aux maisons et bâtiments agricoles du bocage.

Si les artisans des métiers du bâtiment étaient de bons clients pour la terre cuite architecturale, ils étaient aussi demandeurs de chaux au XIX<sup>e</sup> siècle.

### ***La chaux***

Les fours à tuiles de Noirterre servaient également à la fabrication de la chaux. D'ailleurs, les propriétaires exploitants se dénommaient indifféremment selon les sources, tuiliers ou chauliers (choliens), plus rarement chaufourniers.

Noirterre, à la limite du bocage et de la plaine, bénéficiait d'une situation géographique privilégiée. Les chauliers étaient suffisamment proches des carrières de calcaire du thouarsais pour aller chercher les pierres à chaux en tombereaux ou charrettes. Louis René Marcheton, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, achetait les pierres à chaux aux sieurs Fromenteau et Primault du hameau de Repérroux non loin de Soulièvres<sup>31</sup>. Certaines pierres provenaient également des carrières des environs de Saint-Jouin-de-Marnes<sup>32</sup>.

Concassés, les morceaux de calcaire étaient ensuite chauffés dans le four. Il était possible de faire des fournées mixtes, tuiles et chaux. Il fallait d'abord positionner les blocs de calcaire horizontalement sur la sole puis plusieurs couches de tuiles ou de briques.

---

<sup>30</sup> Une chambre est alors synonyme de salle.

<sup>31</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, Inventaire après décès du 20 janvier 1824, notaire Branger, 3 E 11330.

<sup>32</sup> Entretien avec Mme Ginette Chessé, janvier 2017.

La chaux vive sortie du four était plongée dans l'eau, mélangée, puis elle reposait en l'état plusieurs jours pour laisser à l'eau le temps de s'évaporer. Devenue de la chaux éteinte, elle était réduite en poudre.

Cette production répondait au XIX<sup>e</sup> siècle à une forte demande du monde agricole qui avait besoin d'enrichir les terres acides du bocage par le chaulage<sup>33</sup>. Cette chaux servait bien sûr pour la confection du mortier, pour les constructions. On en badigeonnait également les murs des étables, des écuries comme des maisons d'habitation pour éliminer microbes et



**Une croix tracée à la chaux sur la facade d'une ferme du Saint-Maixentais. Carte postale, collection privée**

bactéries. Quelques poignées dans les puits étaient censées assainir l'eau. L'utilisation du lait de chaux pour peindre une croix protectrice au-dessus de la porte d'entrée des fermes a longtemps perduré dans le bocage<sup>34</sup>.

En 2016, au moment des travaux d'aménagement de l'ancien cloître Notre-Dame en centre-ville de Bressuire, on découvrit également un autre usage plus insolite de la chaux. Les ouvriers exhumèrent plusieurs squelettes en creusant une tranchée. Des fouilles de sauvetage immédiatement entreprises permirent de dégager une quinzaine de corps. Malgré le peu de mobilier trouvé, l'emplacement laisse supposer qu'il s'agissait du cimetière des Franciscaines, probablement du XVI<sup>e</sup> siècle. Plus surprenant, l'un des corps dégagés se trouvait enfermé dans une gangue de chaux. Quelle terrible maladie avaient craint les fossoyeurs pour qu'ils prennent soin de

<sup>33</sup> Avec l'apparition des engrais chimiques au XX<sup>e</sup> siècle cette activité périclita.

<sup>34</sup> Marcel Baudoin, La Croix blanche des fermes du Bocage Vendéen, Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris - Année 1908 - Volume 9 - Numéro 1 - p. 42-77.

recouvrir le corps ainsi et éliminer tout risque de contagion ? En général, on réservait ce traitement aux lépreux ou pestiférés !

---

## LES TUILIERS-BRIQUETIERS ET CHAUFOURNIERS DE NOIRTERRE

---

Les tuileries-briqueteries de Noirterre ne sont que de petites unités de production qui ne répondent qu'aux besoins locaux. La fabrication est saisonnière et ce travail vient en complément d'une autre activité. Les tuiliers sont aussi paysans et possèdent ou louent des terres qui permettent de faire vivre bêtes et gens. Cependant lorsqu'ils apparaissent dans les documents officiels notariés ou d'état civil, c'est le titre de tuiliers ou choliers (chauliers) qu'ils mettent en avant.

La plupart d'entre eux ont eu une destinée bien ordinaire mais certains de ces travailleurs ont laissé quelques traces à travers les archives. Sans avoir eu une vie exceptionnelle, elles permettent de les sortir de l'atonie de leur existence.

### *Les tuiliers Martineau et la guerre de Vendée.*

Les deux frères Martineau, Pierre et Jacques-Dominique, tuiliers à Noirterre, ont pris fait et cause pour la révolte vendéenne. Ont-ils participé à l'attaque de Bressuire en août 1792 puis au soulèvement populaire du bocage en mars 1793<sup>35</sup> ? Ont-ils vu passer et repasser le général républicain Quétineau qui, venant de Thouars, le 21 mars de cette même année, marche sur Bressuire à la tête d'une petite armée et abandonne la ville deux mois plus tard ? Ont-ils alors rejoint l'armée vendéenne qui contrôle la région, participé à différentes attaques ? Autant d'interrogations sans réponse car ils sont restés parmi la masse des soldats-paysans anonymes que l'on surnomma les « Blancs ». Ce qui est sûr, c'est que Jacques-Dominique suivra l'armée vendéenne menée par La Rochejaquelein dans la « Virée de

---

<sup>35</sup> La cause immédiate de ce soulèvement a été la levée des 300 000 hommes, décrétée fin février 1793 pour combattre les ennemis extérieurs de la France. A cela s'ajoute un facteur religieux avec les arrestations des prêtres réfractaires à la Constitution civile du clergé de juillet 1790.

Galerie » pour se diriger vers la Bretagne et le Maine. Plus personne ne le reverra : « *ayant passé la Loire lors de l'incendie qui a eu lieu dans la Vendée il y a environ 20 ans, n'a point paru depuis cette époque, est présumé mort vu une aussi longue absence*<sup>36</sup> » écrira l'officier d'Etat civil de Noirterre en 1813, pour le mariage de sa fille, Marie Madeleine Martineau.

*Acte de Marie-Madeleine Martineau  
 âgée de vingt quatre ans le dix mois Née à  
 Noirterre la veuve avait mit sept ans quatre  
 vingt huit et y demeurant de ce même  
 Département son père Pierre, fille majeure  
 Des Sœurs Jacques - Dominique Martineau  
 Vivant chaulier et de Marie Gaillard sa  
 femme, ledit Jacques - Dominique Martineau  
 ayant passé la Loire lors de l'incendie qui  
 a eu lieu dans la Vendée il y a environ vingt  
 ans n'appoint paru depuis cette époque, est  
 présumé mort vu une aussi longue absence  
 de sa mère Gaillard est décédée à Noirterre  
 lors de l'incendie de la guerre civile, suivant  
 que l'on a affirmé devant Nosseigneurs  
 au sieur Despierre Bordier âgé de cinquante six*

Page du registre paroissial de Noirterre.  
 Mairie de Noirterre, mariage 1813

D'autres membres de la famille Martineau ont souffert des guerres de Vendée. D'après les témoins de l'époque, la femme de Jacques-Dominique, Marie Gaillard, est décédée à Noirterre lors de « la guerre civile<sup>37</sup>. » A-t-elle été victime de l'incendie qui a détruit une bonne partie du bourg et des métairies de la commune en octobre 1793 ? C'est peut-être aussi le cas de Pierre Martineau, frère de Jacques-Dominique,

mort cette même année, à environ 40 ans, et dont l'acte de décès n'a pas pu être rédigé à cause des « troubles du pays<sup>38</sup>. »

Les deux frères Martineau sont nés à la Chapelle-Saint-Laurent où leur père, Pierre, est chaulier à la Motte. Accompagné de sa famille, il s'installe vers 1757 à la tuilerie de la Folie de Noirterre. Pierre, son fils, reste tuilier-chaulier à la Folie, tandis que le cadet, Jacques-Dominique, s'installe à la Chabotterie. Leur sœur Marie-Madeleine, faiseuse de tuiles, travaille à

<sup>36</sup> Registre paroissial et d'Etat civil de Noirterre - mariages /1813 - site internet ADDS, 1803-1817 - vue 68).

<sup>37</sup> *Idem*.

<sup>38</sup> Registre paroissial et d'Etat civil de Noirterre mariages/1815 - site internet ADDS, 1803-1817 - vue 95).

la Maison Neuve avec son mari, Pierre Palluau. Après la terrible guerre civile, Marie Rouger, la veuve de Pierre Martineau, se remarie en 1797 avec un autre chaulier-tuillier, Louis Clochard, qui s'installe à La Chabotterie comme propriétaire exploitant.

Les familles de tuiliers-chauiers sont marquées par une forte endogamie sociale et professionnelle qui se double d'un réseau de clients et d'amitié. Jacques-Dominique Martineau est très souvent sollicité comme témoin lors des parrainages, des mariages ou décès. Il doit probablement ces honneurs à son métier qui lui donnait une certaine respectabilité, mais aussi probablement à sa propre personnalité.

Les décrets impériaux des 28 août 1808 et 24 février 1811 permettent aux propriétaires victimes de la guerre de Vendée d'obtenir des subventions pour la reconstruction de leur ferme après l'incendie d'octobre 1793. C'est le cas par exemple de la tuilerie de la Chabotterie, mais elle est déjà remise en état et la demande de secours ne semble pas avoir abouti, le propriétaire étant déclaré « aisé<sup>39</sup>. » Ce seul témoignage atteste de la vitalité de la reprise après l'insurrection vendéenne. Il est essentiel de réparer rapidement les dégâts occasionnés par la guerre. Les maisons comme les bâtiments agricoles incendiés nécessitent l'emploi de chaux en grand volume comme de terres cuites architecturales stimulant l'activité artisanale rurale qui est largement mise à contribution.

### ***Un chaulier, maire de Noirterre, Isidore Bourreau***

Voilà maintenant 6 ans qu'Isidore Bourreau<sup>40</sup> est marié avec la fille du chaulier de la Basse-Folie, Victorine Marie Ruault, lorsqu'elle lui donne un fils, le 24 juin 1887, que l'on prénomme Camille Edouard. Cet enfant semble robuste et chacun espère qu'il pourra reprendre l'entreprise familiale à la Chaulerie des Brandes.

Les Bourreau sont tuiliers depuis deux générations. Le grand père, Pierre<sup>41</sup>, originaire de Geay, installé à la tuilerie de la Haute Folie, avait

---

<sup>39</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 1 M 605. « Etats des maisons détruites pendant la guerre civile et dont les propriétaires sont dans le cas de jouir des dispositions bienfaisantes des décrets impériaux ».

<sup>40</sup> Isidore Généreux Charles (Noirterre : 1855- 1946).

<sup>41</sup> Pierre Bourreau (Geay ? – Noirterre 1825).

épousé la fille de Jacques-Dominique Martineau, Madeleine<sup>42</sup>, chaulière aux Raimonnières. Isidore, le petit-fils, perpétue donc cette tradition.



Portrait d'Isidore Bourreau  
(1855 -1946)  
*Collection privée*

L'apparence physique d'Isidore nous est connue grâce aux registres de matricules militaires<sup>43</sup> lors de son incorporation en 1875. Après le désastre militaire de Sedan, la loi du 27 juillet 1872 établit le service militaire pour tous, pendant cinq ans. Comme il est impossible de garder aussi longtemps tous les Français, le principe du tirage au sort est donc maintenu. On peut supposer qu'Isidore tira sans doute un « mauvais » numéro et fit ses cinq ans de service militaire car il se maria, à 26 ans, en février 1881 dès sa « libération » ce qu'il aurait fait plus tôt s'il n'avait pas été sous les drapeaux.

A 20 ans, Isidore est brun au visage ovale, le nez petit, le front haut et les yeux roux. Il mesure 1m 63, un peu en dessous de la moyenne<sup>44</sup> pour l'époque. Son niveau d'instruction classé « 3 » indique qu'il sait lire, écrire, compter et qu'il est probablement titulaire de son certificat d'études primaires<sup>45</sup>. Est-ce à ce niveau d'instruction qu'il doit d'être nommé sergent en 1878, quand plus de 70 % des jeunes de sa génération n'ont pas ce diplôme de base ?

Sa descendance assurée, alors que la demande de chaux ne cesse de croître, Isidore se lance dans un projet de construction d'un nouveau four près de chez lui, à la maison des Brandes, dans le champ de « la herse ». Il

<sup>42</sup> Madeleine Martineau (Noirterre/1792-1840).

<sup>43</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, site internet- Matricules militaires - Parthenay - 1875 - vue 116

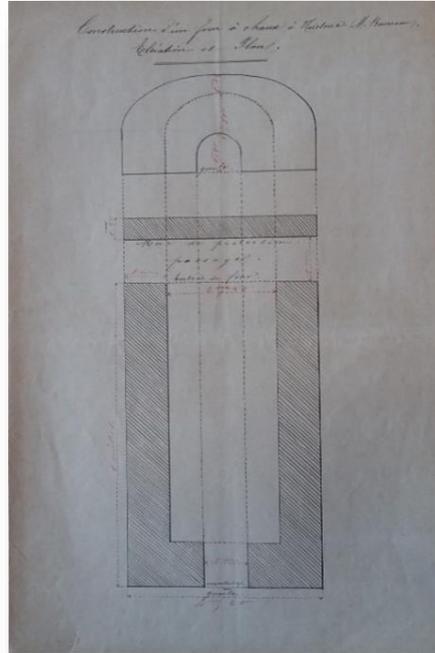
<sup>44</sup> La taille moyenne des hommes à la fin du régime napoléonien est d'environ 1m 66.

<sup>45</sup> Le 20 août 1866, sous l'impulsion de Victor Duruy, ministre de l'instruction publique, une circulaire met en place un certificat d'études primaires.

en sollicite l'autorisation en 1889<sup>46</sup> auprès de la Préfecture de Niort, par courrier, y joint un croquis coté et un plan de localisation. L'autorisation lui est accordée rapidement et Isidore peut poursuivre et accroître son activité.

L'avenir semble prometteur malgré la concurrence de autres entreprises locales encore en activité<sup>47</sup>.

Mais voilà que des bruits de bottes se font entendre. La mobilisation générale, le 1<sup>er</sup> aout 1914, sème à Noirterre stupeur et consternation comme dans toutes les campagnes de France. Isidore voit alors partir avec résignation son fils unique Camille qui est incorporé au 135<sup>e</sup> Régiment d'infanterie d'Angers. Après s'être battu en Lorraine, il rejoint à Saintes le 3<sup>e</sup> bataillon du 175<sup>e</sup> RI puis s'embarque à Marseille pour les Dardanelles<sup>48</sup>.



Plan du four dessiné par Isidore Bourreau en 1889.

Arch. Dép. Deux-Sèvres, 5 M 110

Le théâtre des opérations militaires sur le front d'Orient est bien différent de celui de l'est de la France. Les températures élevées et l'approvisionnement en eau posent des problèmes logistiques énormes. A cela s'ajoutent les nuées de mouches qui harcèlent les hommes, la poussière soulevée par le vent et le sol rocailleux qui empêchent l'inhumation des corps. Autour de Salonique, les plaines marécageuses, infestées de moustiques, se révèlent aussi redoutables que les ennemis<sup>49</sup>.

<sup>46</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, 5 M 110 – Construction d'un four à chaux et tuiles – Noirterre.

<sup>47</sup> A peu près à la même époque Louis Defrance un tuilier corrézien fonde une tuilerie au Petit-Puits, à proximité de celle d'Isidore Bourreau, voir p.28 et suivantes

<sup>48</sup> Le 26 janvier 1915, les états-majors anglais et français adoptent le plan d'intervention visant à forcer les passages des Dardanelles et rejoindre ainsi la flotte russe de la mer Noire.

<sup>49</sup> François Cochet, « L'armée d'Orient, des expériences combattantes loin de Verdun », *Cahiers de la Méditerranée*, 81 | 2010, 91-103. Mis en ligne le 15 juin 2011, consulté en février 2017. <http://cdlm.revues.org/5498>.

Le typhus, la dysenterie, le paludisme font des ravages sur ce front. La forte fièvre contractée par Camille ne laisse que peu d'espoir, il décède le 28 juin 1915<sup>50</sup> à l'hôpital Mansour Pacha d'Alexandrie, laissant une famille désespérée et une jeune veuve, Marguerite, Françoise, Marie Gatard<sup>51</sup>, avec une petite fille de 4 ans, Fernande, qui devient pupille de la Nation.

Le chagrin éprouvé par la famille avec la perte de leur seul fils est immense. Isidore Bourreau maintient pourtant l'exploitation de la tuilerie quelques années, il faut bien vivre et subvenir aux besoins de Fernande<sup>52</sup> et de sa mère. Alors adjoint au maire, il



Tuile signée de l'atelier d'Isidore Bourreau  
Mairie de Noirterre

poursuit également son engagement politique. Aux élections municipales du 30 novembre 1919, il est même élu Maire<sup>53</sup> ce qui l'amène, ironie du sort, l'année suivante, à signer l'acte de retranscription du décès de son fils sur le registre d'Etat-civil.

En mars 1941, à 86 ans, alors que la France est sous le joug nazi, Isidore Bourreau adresse une lettre de démission au Préfet de Niort, arguant son grand âge et son état de santé. La réponse du préfet est alors pleine de subtilité : « il m'est impossible d'accepter en temps de guerre votre démission mais je vous accorde un congé de longue durée pour raison de santé<sup>54</sup>. » Son adjoint, Joseph Bossard, assure alors l'intérim jusqu'à la fin de la guerre, en 1945, date à laquelle sera élu un nouveau maire, Jean Lamoureux.

Isidore, quasiment aveugle<sup>55</sup>, s'éteint à 91 ans, le 25 août 1946.

<sup>50</sup> Dans le cadre des opérations contre la Turquie, les blessés ou malades du front d'Orient sont acheminés vers l'arrière dans les hôpitaux d'Alexandrie pour y être soignés.

<sup>51</sup> Marie-Françoise Marguerite Gatard (Noirterre/1890-1962).

<sup>52</sup> Fernande Bourreau (1912-2004).

<sup>53</sup> Mairie de Noirterre, registre de délibérations de la commune de Noirterre - 1919.

<sup>54</sup> *Idem*.

<sup>55</sup> Entretien avec Anne-Marie Morin (février 2017)

### ***Des Corrèziens à Noirterre : les Defrance***

A Lubersac comme dans beaucoup de communes de Corrèze, les familles guettent avec impatience le retour des travailleurs saisonniers. Certains ne sont pas revenus au pays depuis plusieurs années. Le sol ingrat et le besoin d'argent pour sortir de la misère sont toujours les mêmes raisons invoquées par les jeunes, qui depuis plusieurs générations, migrent vers Paris ou vers l'ouest afin d'offrir leurs bras à d'autres terres<sup>56</sup>.

A l'automne 1888, c'est Louis Defrance qui regagne Lubersac. Voilà presque 10 ans qu'il a quitté le Limousin. On lui demande des nouvelles de ceux qui sont partis et qui ont trouvé du travail en Poitou comme lui, on le presse de questions, certainement. On reparle avec douleur du décès de son frère aîné, Pierre<sup>57</sup>, à l'automne précédent qui travaillait à la tuilerie de Coulonges-Thouarsais et que Louis était allé rejoindre en 1881, une fois son service militaire accompli.

En arrivant dans les Deux-Sèvres, Louis avait été embauché à Bouillé-Loretz (1881) à la tuilerie du Ruault, puis à celle de Coulonges-Thouarsais (1884) et depuis quatre ans à Mauzé-Thouarsais, à la tuilerie du Chambon (1885-1888).

A presque 30 ans<sup>58</sup> désormais et avec le bénéfice tiré de ses efforts, l'avenir est moins à craindre pour lui, mais de là à envisager un retour définitif au pays, il n'en est pas question, comme pour la plupart des émigrés corrèziens. Sa venue à Lubersac en 1888 a un but bien particulier. Il revient pour se marier avec Marie Genestie (1870- ?), une des filles du tuilier de Lubersac. Pourtant, Louis Defrance comme son frère auraient pu faire figure de parias au sein de la communauté. Ils sont tous les deux issus des amours illégitimes de Marie Defrance (1818-1898) avec un inconnu<sup>59</sup>, comme l'était Jeanne Marliangeas, la femme de Pierre et belle-sœur de

---

<sup>56</sup> Alain Champagne, *L'artisanat rural en haut-Poitou milieu XIV<sup>e</sup> -fin XVI<sup>e</sup>*, Geste éditions, p. 121-124.

<sup>57</sup> Etat-civil de Coulonges-Thouarsais / Le 22 septembre 1887, décès de Pierre Defrance, 36 ans, à Saint-Jacques de Thouars (79). Il laisse une jeune femme de 27 ans, Jeanne Marliangeas et trois enfants. Celle-ci se remarie en 1889 avec un jeune ouvrier tuilier de Coulonges-Thouarsais, François Mazin, natif de Coussac-Bonneval (87).

<sup>58</sup> Arch. Dép. Corrèze, Etat-civil. Louis Defrance est né à Lubersac le 6 février 1859.

<sup>59</sup> Arch. Dép. Corrèze, Etat-civil, années 1851 et 1859

Louis<sup>60</sup>. A cette époque, l'illégitimité n'est pas exceptionnelle et ne semble pas avoir rebuté la famille Genestie. Le père de la future épouse, lui-même tuilier à Lubersac, est peut-être celui qui a initié au métier de la terre cuite, les deux garçons Defrance, avant leur émigration.



**Brique estampillée de la tuilerie Defrance**  
Musée de Bressuire  
Legs de M. Pierre Cadu en 2009.

Louis Defrance épouse donc Marie Genestie le 7 décembre 1888, elle est de

11 ans sa cadette. Prennent-ils ensemble le chemin des Deux-Sèvres ou Louis repart-il seul pour préparer l'installation du couple ? Ce n'est qu'en 1891, sur le recensement de Noirterre, que l'on retrouve Marie avec un bébé de 6 mois, Thérèse<sup>61</sup>, née au Petit-Puits. La famille y est propriétaire depuis environ deux ans<sup>62</sup>. Le pécule accumulé a permis à Louis de construire un four et une halle de séchage. D'ouvrier nomade, le voilà patron, lui, le fils de père inconnu ; il peut désormais estampiller sa production de briques de son nom se permettant même une particule, « DE FRANCE », symbole de sa réussite.

Sans que l'on en connaisse la raison, deux ans plus tard, Marie Genestie retourne au pays, à Lubersac, où elle accouche de Pierre alors que Louis, le père, est déclaré absent sur l'acte de naissance<sup>63</sup>. Est-il resté en Deux-Sèvres ?

Même si on peut parler d'émigration définitive pour la famille Defrance, les liens avec la Corrèze natale ne sont pas définitivement coupés, même s'ils s'estompent avec le temps et le décès des parents. Par contre

<sup>60</sup> Arch. Dép. Corrèze, Etat-civil. Le 14 octobre 1860, naissance de Jeanne, fille naturelle de Louise Marliangeas, journalière âgée de 38 ans, et de père inconnu. Elle épouse Pierre Defrance en 1879 à Lubersac.

<sup>61</sup> Thérèse Defrance décède à 24 ans à l'hospice de Moncutant en août 1914, célibataire.

<sup>62</sup> Arch. Dép. Corrèze - Site internet - Registre matricule R 1114 - Brive-la-Gaillarde - vue 502. Selon la fiche matricule de Louis Defrance, il est présent à Faye-L'Abbesse en 1888 et la même année à Noirterre.

<sup>63</sup> Arch. Dép. Corrèze, Etat civil de Lubersac, 6 juillet 1892.

la solidarité entre compatriotes est solidement entretenue en Poitou. Depuis son installation à Noirterre, Louis Defrance travaille avec deux corréziens, François Chabrilangeas, un parent<sup>64</sup> probablement, et Martial Breuil. En 1896, il héberge pendant plusieurs mois la famille Queraux avec ses six enfants, originaire de Pompadour (19) à 6 km de Lubersac, qui a quitté la tuilerie-briqueterie de La Maucarrière (79) et partira s'installer en Maine-et-Loire<sup>65</sup>. La famille Diguët, propriétaire à la tuilerie de Beaurepaire de Terves, est suffisamment riche pour embaucher au tout début du XX<sup>e</sup> siècle les frères et sœurs Decoux avec leurs conjoints<sup>66</sup>, natifs de Lubersac et de sa région. Arthur Roy, à la Maison Neuve de Noirterre se fait aider de Léonard Magnand, un ouvrier tuilier de Meuzac en Haute-Vienne, la commune d'origine de la belle-mère<sup>67</sup> de Louis Defrance. Aux Chabotteries, à la même époque, les Moinereau engagent Pierre Gervais, de Troche, une commune juxtant Lubersac.

Ces exemples confirment la présence de filières migratoires socio-professionnelles qui prennent naissance dans telle ou telle commune et aboutissent dans les mêmes campagnes. Les patrons tuiliers du nord des Deux-Sèvres bénéficient ainsi d'un réservoir de main d'œuvre laborieuse mais extrêmement mobile et instable.

De nombreuses questions restent en suspens. Comment cette population immigrée est-elle perçue par les habitants de Noirterre ? Ces familles de tuiliers aux nom et parler occitans sont-elles bien assimilées ? Comment ont réagi les autres tuiliers et surtout Isidore Bourreau lorsque Louis Defrance fonde à quelques pas de son entreprise, une tuilerie, au Petit-Puits ?

---

<sup>64</sup> Arch. Dép. Corrèze, Etat-civil de Lubersac. Jean Chabrilangeas signe comme témoin de Louis Defrance à son mariage en 1888. Il est son cousin et propriétaire à Lubersac.

<sup>65</sup> Arch. Dép. Deux-Sèvres, Etat-civil de La Tessonnière (La Maucarrière), naissance de Jules Felix Queraux le 2 novembre 1882. Arch. Dép. Maine-et-Loire, Etat-civil de Trémont, naissance d'André, le 10 mars 1902.

<sup>66</sup> Arch. Dép. Corrèze, Etat-civil Lubersac. Marie Decoux née en 1881 à Lubersac épouse en 1902 François Chadouzat. Avant de travailler à la tuilerie de Beaurepaire, le couple séjourne à la Catin de Faye-L'Abbesse. Il est accompagné d'Eugène Decoux né en 1877 à Lubersac avec son épouse Françoise Chabassier et d'Anne Decoux et son mari Leonard Debaunne (Debonne).

<sup>67</sup> Léonarde Sarre, née en 1835 à Meuzac, épouse de Louis Genestie, est décédée à Lubersac en 1895.

Cependant au début du XX<sup>e</sup> siècle, la tuilerie-briqueterie DeFrance ne semble déjà plus fonctionner et la présence de cette famille à Noirterre n'est pas attestée par le recensement de 1906. Nous perdons leur trace pendant 15 ans jusqu'au décès de Louis de France à l'hospice de Moncoutant le 18 juillet 1916. De ses trois enfants, seul le cadet, Henri (1899-1986), né à Noirterre, s'ancre définitivement dans le bocage par son mariage en 1922 avec Léa Cadu (1901-1955), issue de Pugny.

Aujourd'hui, les vestiges du four comme des halles du Petit-Puits existent toujours mais intégrés à une maison d'habitation.

### ***Les faiseuses de tuiles***

La tuile canal fabriquée à Noirterre au XIX<sup>e</sup> siècle, typique de la région, a une forme longue, resserrée sur un bout. La tradition raconte qu'à l'origine, pour leur donner ce fuselage, les femmes les moulaient sur leur cuisse, ce qui expliquerait le nom de ce type de tuile : « tige de botte ». Si cette anecdote est discutable, la présence d'une main-d'œuvre féminine est incontestable.

Pourtant dans le milieu rural, travailler en dehors de l'espace domestique et de la ferme est rare pour les femmes. Les activités agricoles occupent largement le couple dans le cadre d'une économie quasi autarcique, sans avoir à se « louer » à l'extérieur. Même si certaines jeunes femmes se déclarent couturières, lingères, domestiques, le mariage et l'arrivée des enfants les cantonnent dans la sphère familiale où l'entretien du foyer et les tâches agricoles se mêlent. Les faiseuses de tuiles s'affichent donc en contradiction à la norme de l'époque.

Les tuileries se situent à la lisière de ce monde rural et artisanal et la main-d'œuvre féminine s'adapte facilement au caractère saisonnier de l'activité, le salaire n'étant qu'une source d'appoint nécessaire au revenu du couple.

Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les différents recensements de la commune mentionnent entre 8 et 13 femmes « faiseuses de tuiles » sans qu'il soit possible de les répartir entre les différentes tuileries, faute de renseignements. A ce chiffre, il faudrait ajouter les épouses et/ou les filles



**Main d'œuvre féminine à tuilerie du Four à la maison des Brandes pendant les années 1920.**

*Photographie, Archives municipales de Bressuire (Don Anne-Marie Morin)*

des tuiliers et chauliers qui participent aux travaux. L'implication féminine de la famille est facilitée par la présence de l'atelier sur le lieu de vie des tuiliers.

Le rôle des faiseuses de tuiles est bien précis. Leur tâche consiste à découper de minces plaques, à partir de l'argile préparée par les hommes, puis de les mouler sur des formes en bois. Hommes et femmes assurent des travaux bien spécifiques dans une tuilerie. A l'homme la force et le feu, aux femmes le façonnage, la création. Cette organisation que l'on retrouve dans les travaux agricoles n'est pas hiérarchique à l'époque, mais complémentaire.

Les tuilières sont en grande majorité issues de milieux modestes. Elles sont filles, épouses ou veuves de journaliers, de bordiers ou de domestiques. Beaucoup habitent dans le bourg de Noirterre et doivent se rendre à pied dans les différents ateliers. Tous les âges sont représentés. Les plus jeunes ont 16 ans, c'est le cas de la fille d'André Révereau,

Henriette en 1836 ou de Victoire Ruault en 1876 qui apprend le métier avec sa mère Jeanne Glateron, profitant de son expérience. Eugénie Rouger commence elle aussi à travailler à 16 ans, en 1866 ; elle rejoint à l'atelier sa sœur aînée, Céline Rouger. Dix ans plus tard, Eugénie Rouger devient veuve alors qu'elle est enceinte de son premier enfant. Malgré ce fils né posthume, elle poursuit son activité à la tuilerie, prend même un ouvrier « en logement<sup>68</sup> » pour augmenter ses revenus et subvenir à ses besoins<sup>69</sup>.

Au recensement de 1836, l'ouvrière la plus âgée a 45 ans, Renuche (Renée) Charbonnier<sup>70</sup>. A celui de 1866, la doyenne, Marie Mariet, a 55 ans. En 1876, Françoise Chabauty est toujours en activité à 62 ans. Elle travaille avec sa fille Eléonore Bourreau, veuve de René Boissonot. En 1886, Marie Cornuault a 70 ans, elle façonne des tuiles depuis au moins 20 ans<sup>71</sup> avec Jeanne Sicot<sup>72</sup> qui travaille à 76 ans avec sa fille Eugénie Bichon<sup>73</sup>.

La moyenne d'âge augmente tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, passant de 27,1 ans au recensement de 1836 à 35,4 ans en 1876 et 49,6 ans en 1886. Ce vieillissement de la main-d'œuvre féminine est concomitant à une baisse du nombre des employées, passant dans le même temps de 12 à 10 puis 8 ouvrières repérées dans les recensements. Ces données corroborent la baisse de l'activité des tuileries en cette fin de siècle ; elles n'attirent pas, n'étant plus prometteuses d'avenir.

Les tuileries-chauleries ferment les unes après les autres en cette fin de siècle. La tuilerie du Haut-Bertin semble avoir été la première. Selon les matrices cadastrales, son four en 1869 est déjà abandonné. En 1888, la veuve de François Gourdon déclare le four des Raimonnières en ruine. Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la basse Folie n'est plus qu'une borderie. Louis Blais, le gendre du dernier chaulier de La haute Folie, Louis Millasseau, se contente de cultiver les terres de la ferme à partir de 1901. Au Four, la

---

<sup>68</sup> Recensement de Noirterre 1876.

<sup>69</sup> Veuve de Louis Pied décédé le 22 février 1876, elle se remarie avec Jean Renaudin en 1877.

<sup>70</sup> Renée Charbonnier est née à Faye l'Abbesse en 1787, veuve de René Baudry, elle se remarie avec René Biardeau en 1826.

<sup>71</sup> Elle est née au petit moulin de la Coussaye de Terves, fille naturelle du meunier Jacques Cornuault et de sa servante Françoise Pinault.

<sup>72</sup> Jeanne Sicot est née à Saint-Porchaire en 1812 et décédée en 1890 à 80 ans, veuve de Jacques Bichon, journalier.

<sup>73</sup> Eugénie Bichon (1842-1888) épouse de Louis Chessé, domestique.

cessation d'activité remonte au début des années 1920. La tuilerie DeFrance au Petit-Puits fonctionnera de 1889 aux environ de 1900.



Brique de la tuilerie de la Maison Neuve,  
Musée de Bressuire

Aux Chabotteries, depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la tuilerie-briqueterie est exploitée par la famille Moinereau. En 1903, Baptistine Moinereau<sup>74</sup> épouse Louis Bretaudeau (1877-1927) natif de Beaulieu-sous-Bressuire. A la mort de ce dernier, tué dans une collision avec le tramway, à l'entrée de Saint-Porchaire, au

passage à niveau<sup>75</sup>, ses deux fils, Roger et Louis Bretaudeau poursuivent l'activité jusqu'à leur retraite et la dernière cuisson s'effectue à l'été 1975<sup>76</sup>.

Le four de la Maison Neuve est le dernier à s'éteindre.

### ***La dernière tuilerie-briqueterie de Noirterre : la Maison Neuve***

Jusqu'au début des années 1990, la tuilerie-briqueterie Moinereau-Chessé, la dernière à fonctionner à Noirterre avait une clientèle régulière d'artisans locaux qui, pour la plupart, venaient sur place prendre livraison de leurs commandes, quel que soit le jour de la semaine, même le dimanche. Aux professionnels s'ajoutaient les particuliers désireux de construire, réparer, bricoler, acheter de la matière première pour étanchéifier ou colmater les étangs par exemple<sup>77</sup>.

Sur place, on discutait des nouvelles avec le « père Moinereau<sup>78</sup> » et on pouvait se rendre compte de cet art de la terre cuite qui demande une

<sup>74</sup> François Joseph Moinereau, le frère de Baptistine Marie-Louise, faisait fonctionner la tuilerie-briqueterie de la Maison Neuve.

<sup>75</sup> Mémorial des Deux-Sèvres du 20 avril 1927 - Revue d'Histoire du pays Bressuirais, N°) 54 - année 2005, p.93

<sup>76</sup> Chambre des métiers et de l'artisanat des Deux-Sèvres - Certificat de radiation consulté le 28 février 2017.

<sup>77</sup> Entretien avec Ginette Chessé, janvier 2017.

<sup>78</sup> Francis Moinereau (1914-2004) fils de François Moinereau (1884-1975) et Marie-Joséphine Gatard (1892-1963)

grande maîtrise du feu, en voyant la famille perpétuer un savoir-faire vieux de plusieurs siècles.



**Four de la Maison Neuve en activité.** Photographie novembre 1983  
Copyright © Jean-Louis Neveu (avec l'autorisation de l'auteur)

Les documents les plus anciens retrouvés à ce jour date du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le 25 novembre 1776, Etienne Mortault, laboureur au village du Plessis-Olivier de Chiché et sa femme, Marie Cadu, louent à François Bernier alors chaulier à la Folie et Charlotte Cadu, une maison et chaulerie, terres et dépendances à la Bosse « *vulgairement appelée la Maison Neuve* » en remplacement de Louis Cadu. Ce nouveau bail à ferme est conclu pour sept ans contre un loyer annuel en argent mais aussi 10 livres de beurre. Deux ans plus tard, un acte de partage de la famille Mortault-Cadu montre que ses biens, dont la tuilerie, appartenaient à leur aïeul Mathurin Cadu et Perrine Fouchereau à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>79</sup>.

---

<sup>79</sup> Actes notariés : Bail à ferme du 25 novembre 1776 et partage du 7 septembre 1778 – Coll. HPB - Carton Noirterre.

Après la Révolution, alors que la tuilerie est toujours dans la famille Mortault, le tuilier René Marcheton, quitte les Raimonières, pour prendre la ferme de la Maison Neuve <sup>80</sup>.

Une dizaine d'années plus tard, la tuilerie passe à la famille Niort par mariage. En effet, Jean-François Niort, né à Pierrefitte dans une famille de laboureurs, épouse en 1794 Jeanne Béville<sup>81</sup>, la fille du propriétaire de la tuilerie de la Maison Neuve. Leur fils aîné, Jean-François perpétue la tradition et part vers 1820 s'installer à la tuilerie de la Haute Folie avec son épouse Marie Bichon. Sa sœur Marie-Jeanne Niort vient régulièrement l'aider à façonner les tuiles. C'est là, à la Haute Folie, qu'elle fait la connaissance de Pierre Blais, né à Boismé et qui y travaille comme journalier avec son frère Claude. Elle épouse Pierre en 1824 et le couple se fixe définitivement à la Maison Neuve pour travailler à la tuilerie paternelle.



Signature de Jean-François Niort fils de  
Jean-François et Jeanne Béville  
*Registre paroissial de Noirterre, décès de  
Jeanne Beville - 1821*

En 1829, la disparition prématurée de Jean-François Niort à la Haute Folie, à 34 ans, modifie le cours des choses, d'autant plus que sa veuve, Marie Bichon, dès l'année suivante, se remarie avec son ouvrier, Claude Blais, celui-ci devenant ainsi le nouveau propriétaire de la Haute Folie.

Par leurs alliances matrimoniales, les frères Blais s'offrent une ascension sociale bien singulière à la tête des deux tuileries ; ils passent d'un statut de domestique/journalier à celui de propriétaire. Mais le destin s'acharne sur les deux familles.

<sup>80</sup> Actes notariés : Bail à ferme de la Maison-neuve du 11 thermidor an 11 (30 juillet 1803) – Coll. HPB - Carton Noirterre.

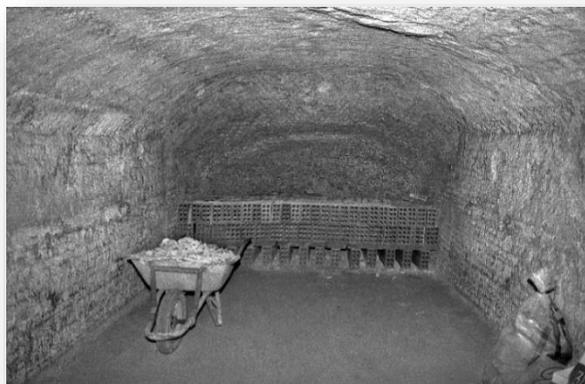
<sup>81</sup> Jeanne Béville (1769-1821) est la fille de Michel Béville et Françoise Maupas, veuve en premières noces du tuilier Pierre Chauvineau (1727-1767). Elle semble être la seule survivante des 8 enfants que Françoise Maupas (1731-1787) a eu de ses deux mariages.

Noirterre connaît en 1840 une mortalité deux fois plus importante que les autres années, avec 32 décès. Les deux couples Blais perdent cette année-là six jeunes enfants, quatre à la Haute-Folie et deux à la Maison Neuve ! Certaines communes alentour, comme à Saint-Porchaire ou à Geay, connaissent également un pic de mortalité ; peut-on alors parler d'épidémie ? Sur six enfants connus de Pierre Blais et Marie Jeanne Niort, seules deux filles<sup>82</sup> survivront, dont Hyacinthe Désirée (1836 - ?) qui se marie avec le fils du chaufournier de la Touche-au-Noir de Geay, Antoine Roy (1830-1905). Le couple s'installe à la Maison Neuve et poursuit ainsi l'activité de la tuilerie. Deux fils naîtront de cette union, Arthur et Omer. Alors que le cadet travaille à la tuilerie de l'Hopiteau de Boussais et y fait souche, l'aîné Arthur devient le chaufournier et tuilier de la Maison Neuve.

Arthur Roy n'aura personne pour lui succéder. Les deux filles qu'il a eu d'Olympe Cadu, de Chiché, ne resteront pas au pays. Il vend alors son entreprise au début des années 1890 à François-Joseph Moinereau qui en devient le propriétaire.

François-Joseph Moinereau est le fils d'une lignée de tuiliers-chaufourniers établie aux Chabotteries depuis plusieurs générations. Il s'installe au début du XIX<sup>e</sup> siècle à la Maison Neuve avec sa jeune épouse,

Marie Joséphine Gatard (1892-1963), de la Roche-Michaud de Noirterre.



**Intérieur du four de la Maison Neuve**

*Photographie octobre 1983*

*Copyright © Jean-Louis Neveu*

*(avec l'autorisation de l'auteur)*

Pour son activité, il dispose d'un four de type horizontal comme celui de son principal concurrent, Isidore Bourreau. Construit en moellons, il mesure environ 6 m de long et une large

<sup>82</sup> La sœur cadette de Hyacinthe Désirée épouse le fils d'un cordonnier bressuirais, Constant Marmignon en 1863.

cheminée assure l'évacuation des fumées sur le devant. Les deux parties à l'intérieur, le foyer et la chambre de cuisson qui peut contenir jusqu'à 10 à 12 tonnes de marchandises, forment un vaste tunnel avec une voute surbaissée. En vis-à-vis s'étend l'aire de séchage sous une grande halle recouverte d'une toiture en tuiles qui plonge presque jusqu'au sol pour limiter l'exposition aux intempéries<sup>83</sup>.

Alors que la famille attend avec impatience la naissance imminente du premier enfant du couple<sup>84</sup>, marié depuis 1910, la nouvelle tombe brusquement : c'est la guerre ! François Joseph, mobilisé le 5 août 1914, est enrôlé dans un régiment d'artillerie lourde. Il aura plus de chance que son compatriote et pays, Camille Edouard Bourreau, puisqu'il fait toute la campagne contre l'Allemagne, jusqu'en 1919, sans être blessé, et reçoit les médailles de la victoire et de la Grande guerre.

François Joseph apprendra le métier à son fils Francis (1914-2004) qui transmettra cette activité à son gendre Joël Chessé (1938-1990) qui prend en charge l'exploitation de la tuilerie et la ferme avec son épouse Ginette Moinereau.

Avec l'évolution des techniques et de la demande, le métier de tuilier-chaulier se modifie au cours de ce XX<sup>e</sup> siècle. Pour répondre aux nouveaux besoins des maçons, Joël Chessé et son beau-père diversifient la production ; aux simples briques et tuiles-canal s'ajoutent les briques plâtrières pour cloison, pour plafond, les briques pleines ou à trous, les tuiles plates, les tuyaux de drainage de différents calibres... Dans le même temps, la tuilerie produit toujours de la chaux pour les champs et jardins. Elle répond même à des commandes plus particulières comme celle de la paroisse de Saint-Clémentin (79) : une statue pour orner l'église.

Le travail se mécanise, à commencer par l'extraction qui se fait à la pelleuse désormais. Pour l'étape suivante, on utilise un broyeur et un malaxeur mécanique ce qui facilite grandement la tâche. Une fois prête, la

---

<sup>83</sup> Inventaire générale de Patrimoine culturel. Le four de tuilier et de briquetier de Noitierre « dit four Boureau » Deux-Sèvres - la comparaison avec quelques fours du Bressuirais, par Elsa Paulien - juin 2012.

<sup>84</sup> Le fils de François-Joseph Moinereau, Francis naitra quelques semaines après son départ pour le front, la même année meurt son père François Joseph (1854 -1914).

terre, conservée dans une fosse creusée sur le bord de l'aire de séchage, se repose puis, délayée avec de l'eau, elle passe entre les rouleaux de la mouleuse pour devenir tuiles, briques... et les produits ainsi formés mécaniquement sortent sur un tapis roulant. Cependant la brouette reste toujours nécessaire pour les transporter sous la halle de séchage.



**Extraction mécanisée de l'argile à Noirterre**

*Photographie 1985*

*Copyright©Jean-Louis Neveu (avec l'autorisation de l'auteur)*

Parfois, pour libérer les étagères du séchoir, les tuiles qui sont jugées suffisamment dures pour être prises en main sans les abimer, sont enlevées des étagères et finissent de sécher à l'air libre, appuyées les unes



**Le séchage des tuiles à l'air libre**

*dans la cour de la tuilerie de la Maison Neuve. Photographie 1983*

*Copyright©Jean-Louis Neveu (avec l'autorisation de l'auteur)*

contre les autres. Dès qu'elles blanchissent, le moment est venu de les faire cuire.

Le remplissage de la chambre de cuisson, du sol au plafond est crucial pour la réussite de la fournée. Il faut se relayer jour et nuit pour alimenter le foyer en bois et surtout l'œil du tuilier reste indispensable. Lorsqu'il juge la cuisson terminée, il prélève quelques tuiles à l'aide de grandes pinces de fer par les ouvertures latérales du four afin d'apprécier le résultat. Que la cuisson soit trop faible, et le produit devient souvent fragile et altérable ; qu'elle soit trop forte ou trop brutale, et l'ensemble de la fournée peut être perdue ; que le refroidissement soit mal contrôlé, et c'est la qualité du produit et la satisfaction des clients qui seront compromises.

Dans les années 1970, d'avril à octobre, Francis et son gendre opèrent une fournée par semaine, le vendredi et le samedi, environ 10 tonnes de marchandises par cuisson qu'il faut manipuler plusieurs fois. Les mains recouvertes de vieilles chambres à air pour se protéger et adhérer, les Moinereau-Chessé tels des jongleurs, étaient capables de se « lancer les briques par 5<sup>85</sup>».

Devenue veuve en 1990, Ginette Moinereau-Chessé éprouve de plus en plus de difficultés pour faire fonctionner la tuilerie et la ferme malgré le soutien de son père octogénaire et l'aide d'un salarié. En 1992, elle se résigne à abandonner l'activité de la terre cuite.

---

### **CONCLUSION :**

---

L'arrêt définitif de cet artisanat rural tient à sa structure familiale. Même si l'activité est loin d'être négligeable, elle s'est très vite trouvée en concurrence avec des entreprises plus importantes usant d'un potentiel financier conséquent pour moderniser la fabrication de la terre cuite architecturale. Il était impossible de rivaliser avec les briqueteries-tuilerie industrielles d'autant plus que, dans le même temps, l'évolution des voies

---

<sup>85</sup> Entretien avec Ginette Chessé, janvier 2017.

de communication facilitait le transport des produits qui pouvaient venir de plus loin.

La commercialisation à grande échelle du béton puis du béton armé a donné le coup de grâce aux murs en briques. La découverte du ciment artificiel a rapidement remplacé la chaux dans toutes les constructions modernes comme les engrais artificiels ont rendu la chaux moins utile en agriculture.

A la croisée de la géologie, d'une économie rurale et de l'architecture, les gestes de ces hommes et de ces femmes qui reposaient sur un savoir empirique et qui combinaient une connaissance intime d'un pays, de la terre et du feu, transmis de génération en génération, ont été ravalés au rang de « métiers d'antan ».

#### REMERCIEMENTS à :

Mme Ginette Chessé, M. Francis Defrance, Mme Anne-Marie Morin qui ont bien voulu partager leurs souvenirs et évoquer le passé.

Mme Marylise Hirtz, archiviste municipale de Bressuire, M. Jérôme Levitsky, directeur du musée de Bressuire, Mme Marie-Laure Roux, M. Raymond Moreau, qui ont bien voulu compléter mes informations et ont mis à ma disposition documents et objets.

MM. Alain Giret, Jean-Louis Neveu, ethnologue, pour la mise à disposition de leur fonds iconographique.

M. Jean-François Moreau, Maire délégué de Noirterre, qui a bien voulu me consacrer de son temps et me mettre en relation avec les habitants de la commune.